



Appel à candidatures
Technicien eau et assainissement - cabanes pastorales
Service Développement Durable

Statut

Poste à pourvoir à temps plein de catégorie B.

Contrat à durée déterminée à compter du 1^{er} septembre 2023 jusqu'au 30 décembre 2023.

Le Parc national des Cévennes -Contexte

Territoire de moyenne montagne, le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé habité avoisinant environ un tiers de sa surface. Il est réparti sur 121 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 113 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée une mosaïque de milieux.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant cet héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

Dans le Parc national des Cévennes, le pastoralisme a permis à des générations d'éleveurs d'assurer l'alimentation de leurs troupeaux tout en préservant et entretenant les paysages au premier rang desquels on trouve les paysages ouverts remarquables du territoire. L'élevage à caractère pastoral sur le territoire du Parc peut être sédentaire mais également transhumant. Sur le territoire du Parc, se sont au total 19 groupements pastoraux qui gardent et conduisent les troupeaux sur des estives (6500 ha). Soutenir le pastoralisme transhumant collectif est un enjeu majeur pour l'établissement, qui a donc dès les années 80 acheté et confectionné 14 cabanes/logements de bergers, qui sont mis à disposition des groupements pastoraux.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services techniques : Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation. Il est présent à Florac-Trois-Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Piémont cévenol / Vallées cévenoles.

Le poste proposé, est rattaché au service développement durable et sera supervisé par le pôle agri-eau.

Il est basé au siège de l'établissement, à **Florac-Trois-Rivières (48)** mais des déplacements sont à prévoir sur le territoire du Parc national.

Missions liées au poste

L'agent sera chargé de :

- faire un état des lieux des réseaux d'alimentation en eau et d'assainissement de chaque cabane/logement de bergers,
- faire des propositions de solutions techniques,
- faire un chiffrage financier des solutions proposées.

Les missions précises pourront être amenées à être modifiées en cours de contrat.

L'agent travaillera en étroite collaboration avec les différents référents techniques du service (techniciens agri-environnement, pôle architecture, urbanisme et paysage, ...).

Il pourra également être amené à travailler avec d'autres partenaires (réfèrent eau du conseil, SATESE des départements ou encore SPANC).

De nombreux déplacements sont à prévoir sur les massifs concernés : Vallées Cévenoles, Massif de l'Aigoual et du Mont Lozère.

Compétences et savoir-être

- compétences en assainissement et/ou en captage d'eau potable,
- connaissance de la réglementation relative à la loi sur l'eau,
- capacité d'écoute et de communication,
- gout du contact et aisance relationnelle,
- aptitude au travail en équipe
- capacités rédactionnelles, sens de l'organisation ; esprit d'initiative, autonomie,
- Maitriser le dessin technique, les plans, ...

Diplômes, expérience et niveau de formation

Niveau Bac +2, Licence GEMO ou autre.

Permis B est obligatoire.

Modalités de dépôt des candidatures et de sélection

Les candidats adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae **pour le 24 juillet 2023 au plus tard.**

- **par courriel à :** carine.esculier@cevennes-parcnational.fr

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

Les candidats sélectionnés seront ensuite auditionnés début **août 2023.**

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire s'adresser à

Mme Carine Esculier, cheffe du pôle Agri-Eau

06 70 07 58 08

carine.esculier@cevennes-parcnational.fr